DECLARATION SUR LA REFORME DU COLLEGE

Les personnels sont progressivement informés des modalités de la réforme des collèges. Plusieurs inquiétudes fortes se dégagent :

- La réduction de la dotation générale horaire totale qui ne se composera plus que des heures obligatoires et des dotations horaires supplémentaires par division.
- La réduction d'un tiers de l'horaire de latin abaissé à 1 heure en classe de cinquième par exemple.
- La réduction des horaires matières au profit des EPI sans indications précises, ce qui peut entraîner une gestion compliquée des classes sur un même niveau pour les enseignants.
- L'insuffisance de la dotation horaire supplémentaire par division (3 heures), qui ne permettra pas de réduire l'effectif de tous les groupes d'AP et d'EPI qui sont calculés sur la base d'une classe entière.
- L'absence de précision sur la nécessité que l'AP soit faite par des membres de l'équipe pédagogique qui connaissent les élèves dont ils auront la responsabilité
- La conception des programmes sur des cycles qui complique la tâche des équipes pédagogiques. Ainsi, la 6ème est rattachée au cycle 3 et nécessite une concertation avec toutes les écoles du secteur. Les programmes du cycle 4 ne sont plus définis par niveau ce qui pourra entraîner des différences d'un collège à l'autre. Ces différences poseront des problèmes aux élèves qui changeront d'établissement.
- Ces calages nécessiteront d'importants temps de concertation dont il n'est nulle part question. On s'accorde de plus en plus à reconnaître la difficulté des métiers de l'Education Nationale. Quand la prendra-t-on enfin en compte ?
- L'absence de réponse pratique sur la base d'un contenu pluriannuel de l'évaluation des EPI.

Malgré des stages et des réunions d'information bien trop de questions restent en suspens. MME la Ministre de l'Education Nationale souhaite réformer le collège. Soit ! Mais qu'elle nous donne les moyens de le faire pour que le futur collège assure le succès de tous les élèves dans le respect des personnels.